



LA BONNE FORMULE

me de chimie : si dans un collège au PH ne-
à température constante, on remplace une
cule de prof de physique-chimie par une molé-
le parent d'élève, qu'obtient-on ? Une solution
? Une potion amère ? Un mélange explosif ?
ce collège lotois, c'est un papa informaticien
dévoue pour venir expliquer les lois de la gra-
ou l'énergie cinétique aux collègues. Mais
s tension que ces adolescents vont décou-
s mystères du courant électrique puisqu'à la
l'année, c'est le brevet des collèges qui les at-
Alors, même si ce père est compétent et péda-
e, ces candidats ne seront pas dans les meilleu-
rditions pour préparer cet examen.
elle situation est significative d'un vrai malaise
enseignement secondaire, avec des dysfonc-
nements qui suscitent, régulièrement des mou-
rts de mauvaise humeur, tant chez les profs
chez les parents d'élèves – on se souvient de la
e du bac » 2 019.

sous pour faire un franc et qu'on n'a pas de quoi ré-
munérer les remplaçants. On n'a surtout pas de
quoi payer les profs à la juste mesure d'un travail qui
devient de plus en plus pénible : il faut avoir la voca-
tion chevillée au cœur pour s'en aller prêcher la-
garde et Michard dans les banlieues difficiles, les vil-
les déclassées, les zones rurales pauvres, avec des
élèves qui tantôt font le dos rond, tantôt montent
les dents. Beaucoup d'enseignants s'accrochent,
surmontent les difficultés, fiers de ce précieux rôle
d'éducation et de transmission qu'ils jouent dans la
République. D'autres baissent les bras, changent de
job, tombent malades. En tout cas, le métier ne fait
pas rêver, parfois même il fait peur.

ADÉPÊCHE

LE MEILLEUR DE L'ACTUALITÉ AU QUOTIDIEN

Découvrez notre offre — 100% numérique —

L'e-journal dès 5h du matin sur web et mobile

L'accès en illimité à tous les contenus de ladepeche.fr



Retrouvez nos offres d'abonnement sur ladepeche.fr

Pour toute information, contactez nous par tél **09 70 80 80 81** (appel non surtaxé, coût d'un appel local) ou par mail à depecheabos@ladepeche.fr

ADÉPÊCHE

Idées cadeaux

abonnement

0 numéros

Journal papier du lundi au samedi



coffret gourmand secret de producteurs»



109,90€ au lieu de 192€



BON DE COMMANDE ABBONNEMENT

À retourner sans affranchir à : La Dépêche du Midi - Club Abonnés - Libre réponse 56239
31089 TOULOUSE Cedex 9 - Tél. : **09 70 80 80 81** (appel non surtaxé) - E-mail : depecheabos@ladepeche.fr

Nom : Prénom :
Rue : Ville :
Postale :
Mobile :

JE REÇLE mon abonnement par chèque bancaire ou postal à l'ordre de La Dépêche du Midi.

en France métropolitaine jusqu'au 31/12/2019 et 100 numéros de la Dépêche du Midi. Conformément au Règlement Européen « RPP » et pour connaître les modalités de traitement de vos actions marketing sur les produits et services du Groupe La Dépêche du Midi, conformément au Règlement Européen « RPP » et pour connaître les modalités de traitement de vos actions marketing sur les produits et services du Groupe La Dépêche du Midi, conformément au Règlement Européen « RPP », vous pouvez consulter notre politique de confidentialité sur www.ladepeche.fr ou écrire à : Groupe La Dépêche du Midi - Service Abonnements - Responsable du traitement des données - Avenue Jean Bayet - 31085 Toulouse cedex 9 Vous pouvez également le journal à 1,20€ l'exemplaire du lundi au samedi et 1,90€ le dimanche et le coffret gourmand de la Maison Occitane à 22€ TTC (hors de port inclus (livraison sous 6 jours) dans la limite des stocks disponibles).

Le casse-tête

des profs

non remplacés

l'essentielle
Crippe hivernale, congé maternité ou absence pour formation, le remplacement des enseignants vire très rapidement au cauchemar, faute de candidats assez nombreux. Pour limiter le retard sur le programme, certains parents d'élèves recourent parfois au système D.

Pas moins de 91 224 heures non remplacées, de la maternelle à la terminale, depuis la rentrée de septembre 2019 en France. Ce qui équivaut à 3 801 journées pleines non assurées. Ce chiffre est celui de la plateforme « Ouyapacours », un outil lancé par la Fédération des conseils des parents d'élèves (FCPE) et mis à jour sur la base des déclarations des familles. Il existe aujourd'hui deux scénarios lorsque survient l'absence imprévue d'un professeur de collège ou de lycée. Si celle-ci dure moins de deux semaines, l'établissement n'a pas l'obligation de remplacer. « On demande alors une réorganisation en interne, concrètement il s'agit de faire appel au bon vouloir d'autres professeurs qui récupèrent les heures des collègues », explique Pierre Priouret, coordinateur académique du Snes-FSU 31.

En cas de plus longue absence, un remplaçant vient théoriquement en substitution du professeur indisponible. « Théoriquement » car dans les faits, le non-remplacement des enseignants absents est un vieux serpent de mer. Connu de tous, il continue pourtant de s'aggraver. « Nous faisons face à un vivier de remplaçants de plus en plus faible. D'abord parce que la profession attire de moins en moins et ensuite parce que les conditions de travail sont de plus en plus difficiles », analyse Muriel Paletoiu, présidente de la FCPE 31. L'académie de Toulouse assure toutefois que « 95 % des absences longue durée sont

remplacées ». Les contractuels appelés à la rescousse par les établissements scolaires peuvent se retrouver devant un choix cornélien : « souvent ils dépendent plus pour aller remplacer qu'ils ne gagnent pour ce remplacement », souligne Mme Paletoiu. « Le remplaçant du remplaçant, c'est du remplacement en cascade », se désolait-elle. Conséquence : la salle de classe reste vide. C'est d'ailleurs ce qui s'est produit à Cahors, et qui a conduit le père d'un élève à assurer lui-même des cours de physique chimie (voir page 3). « Mieux que rien », soupire Muriel Paletoiu.

L'état condamné
Les matières scientifiques sont les plus concernées par ce manque d'effectifs « tout simplement parce qu'il est plus intéressant financièrement pour les détenteurs d'un master en sciences de se tourner vers le privé », explique Cyril Lepoint, secrétaire académique UNSA-Toulouse. Mathématiques, technologie mais aussi français, anglais... Ces matières n'attirent plus les étudiants et les bancs de l'université s'éclaircissent inexorablement. Même si cette problématique n'est pas nouvelle, « elle s'aggrave parce que cela fait des années que les promotions d'élèves ne font pas le plein et ne suffisent plus à combler les trous dans les effectifs », ajoute le secrétaire académique de l'UNSA.

« OUYAPACOURS », L'OUTIL D'ALERTE DES PARENTS D'ÉLÈVES

« De la maternelle à la terminale, il n'est pas acceptable que tant de cours ne soient pas assurés », s'insurge la fédération des parents d'élèves FCPE, qui a mis en route depuis déjà dix ans un service internet permettant aux parents d'élèves de signaler les cas d'absences non remplacées. Baptisé « Ouyapacours », ce site recensait hier après-midi un total de 91 224 heures de non-cours depuis la rentrée de septembre 2019... « Et ce chiffre est en dessous de la réalité », avertit d'entrée le président de la fédération Rodrigo Arenas.



Lorsqu'un parent d'élève apprend qu'un enseignant est absent, il peut le déclarer sur ce site en présisant l'établissement, la matière, la durée. « Ces informations nous permettent de revendiquer postes et remplacements pérennes au sein de l'Éducation nationale », explique la FCPE. « Le fait fait deux fois pour des absences en collège, raconte une mère d'élève toulousaine, mais je sais que toutes les absences n'y figurent pas. C'est quand cela devient inquiétant qu'on va le signaler, après deux semaines sans cours d'une matière par exemple, ou un poste non pourvu depuis la rentrée. L'outil est super, prolonge-t-elle, mais il a ses limites et ne révèle qu'une partie des absences ».

La chaîne de communication tarde souvent à se mettre en action : l'enfant doit prévenir ses parents, qui devront prendre le temps d'aller sur le site et de le compléter. Avec près de 100 000 heures signalées pour le seul premier trimestre (le compteur est remis à zéro à chaque rentrée), le taux de non remplacement est comparable à l'an dernier... « En don-

nées financières, cela représente des millions d'euros », précise Rodrigo Arenas « et ça nous permet de matérialiser le manquement de l'État qui a obligation de présenter un enseignant devant tous les élèves ».

« Ouyapacours » ouvre aussi l'accès à un kit gratuit d'assistance aux parents pour attaquer l'état au tribunal administratif : une vingtaine de cas seront présentés prochainement en Seine-Saint-Denis. Les actions précédentes leur ont donné raison, avec un dédommagement symbolique.

P.M.
ouyapacours.fcpe.asso.fr

Hier matin, devant le collège Olivier-de-Magny, à Cahors, La FCFE mobilisée alors qu'un parent d'élève assure les cours de physique chimie par manque de solutions./Photo DDM.

reportage

« Où est le prof de chimie ? » Déployée sur la grille d'entrée du collège de Cahors Olivier-de-Magny, ce lundi 25 novembre, la banderole minimaliste contraste avec l'extrême tension qui montait depuis plusieurs semaines devant cet établissement scolaire. Une dizaine de représentants de la FCFE (Fédération des conseils de parents d'élèves) se mobilisent pour dénoncer une situation malheureusement trop connue dans le second degré : le manque de professeurs. Mais ici, ce collège excentré de 564 élèves vit une situation tout à fait inédite.

Depuis le 4 novembre et la rentrée des vacances de Toussaint, c'est un parent d'élève de 55 ans, par ailleurs consultant en informatique dans le privé, qui assure les cours de physique chimie tous les vendredis à trois classes de 3^e, soit environ 75 élèves. « Il était horloger de métier mais avait toutes les compétences pour enseigner et transmettre », précise Sylvie Minard, présidente de la FCFE, à Cahors. Ce nouveau « prof » vacataire supplée l'absence de la professeure titulaire à ce poste, une femme actuellement en congé maternité. Depuis le mois de juillet, le collège, par la voix de son chef d'établissement, Pascal Virlogeux, avait alerté les services départementaux de l'absence d'un enseignant de physique chimie (le collège en compte 2) à la rentrée de septembre.

Dix enseignants de cours qui ne seraient pas assurés. Et des tensions à venir... La rentrée se passe et toujours pas de prof en vue. « On a cherché du côté de Pôle Emploi et les deux candidatures que nous avions eues n'ont pas fait l'affaire », assure le chef d'établissement. Trop loin de Cahors ou profils pas adaptés, les candidats se font rares. Tell l'éléphant de Sumatra, le prof de physique chimie est une espèce en voie de disparition. Surtout lorsque les postes sont à plus de 100 km des grandes métropoles, malgré les atouts de la région. « En matière de recrutement, on rencontre des difficultés. Le Lot a des qualités mais un défaut d'attractivité. Nous avons des candidats qui ont décliné la proposition car trop éloignée de chez eux. Il n'y a pas de réseaux localement. C'est finalement par le réseau de proximité que la candidature de ce papa nous est parvenue », précise



À CAHORS, C'EST UN PARENT D'ÉLÈVE QUI FAIT LA CLASSE

Le papa-prof a une formation d'horloger Il a révisé les formules chimiques pendant les vacances de Toussaint

Xavier Papillon, inspecteur d'académie du Lot. Peu avant les vacances de Toussaint, ce père de famille apporte son CV au collège Olivier-de-Magny, comme pour un entretien d'embauche. Cet informaticien de formation veut aider à trouver des solutions pour sortir de l'impasse. « Il avait la volonté de transmettre son savoir et il a pensé que si tout le monde apportait sa pierre, l'édifice s'en porterait mieux », ajoute Sylvie Minard.

Au départ, ce papa volontaire veut même enseigner à titre de bénévole. Impossible, lui répond le rectorat qui veut faire les choses dans les règles. Pour faire valider son savoir, il passe par l'expertise des inspecteurs de science physique du rectorat. Et profite des vacances de Toussaint pour potasser ses cours et se replonger dans les formules chimiques. Dès le 4 novembre, il passe plusieurs jours en immersion avec un collègue. « Il a appris sur le tas car c'était la première fois qu'il

était confronté à des élèves. Il avait déjà fait de la formation auprès d'un public adulte », poursuit un représentant de la FCFE. À l'issue de cet apprentissage express, le « papa-prof », qui tient à rester discret, est précautionné dans le grand bain tous les vendredis, à raison de 6 heures par semaine, au lieu des 18 heures que prévoit le poste. Pour les parents d'élèves, c'est la preuve que les solutions peuvent aussi venir de l'extérieur, de la société civile. « Il a fallu attendre dix semaines, de la reprise de l'école en septembre jusqu'au 4 novembre, pour que les élèves puissent enfin commenter leurs cours. Ils ont l'épreuve du brevet en fin d'année. Ce n'est pas normal que l'administration ne propose aucune alternative », considère Eric Labastie, président FCFE du Lot. Le syndicat n'écarte pas la possibilité de déposer un recours auprès du tribunal administratif, contre l'Etat, pour « rupture d'égalité de service public de l'enseignement ».

UNE PROFESSEURE ATTENDUE Une professeure de physique chimie est attendue dès ce mardi 26 novembre et doit être reçue par le chef d'établissement du collège Olivier de Magny. Un recrutement qui devrait mettre un terme à la collaboration inédite de ce père de famille volontaire. La professeure avait déjà été pressentie par le passé sur ce même poste mais son lieu de résidence était trop éloigné à l'époque. Cette femme a changé de domicile et vit désormais en Tarn-et-Garonne. « Notre objectif est toujours de trouver une situation la plus stabilisée possible. Nous espérons que le rendez-vous de ce mardi, avec une contractuelle, aboutira. Elle s'est rapprochée de notre département, nous espérons qu'elle acceptera », précise Xavier Papillon, inspecteur d'académie du Lot.

« NOUS SOMMES EFFICACES À 95 % SUR LE REMPLACEMENT »



Xavier Legall

Secrétaire Général de l'Académie de Toulouse

Les parents d'élèves s'inquiètent des absences non remplacées des professeurs. Ont-ils raison ?

Il faut tout d'abord que les parents comprennent le fonctionnement du système de remplacement. Il s'agit d'un processus

une durée inférieure à 15 jours, sur lesquels nous laissons la main au chef d'établissement. L'académie met à sa disposition une enveloppe pour lui permettre de régler aux autres enseignants les heures supplémentaires qu'ils devront effectuer pour pallier l'absence de leur(s) collègue(s). S'il ne trouve personne pour effectuer ces heures, le chef d'établissement peut alors se tourner vers nous pour trouver une solution. Dans les cas d'une absence supérieure à deux semaines, le service académique est directement saisi. Nous mobilisons alors notre vivier disponible, composés d'enseignants titulaires de zones de remplacement (TZR) et de contractuels. Depuis le début de l'année, 1 080 TZR ont été affectés sur le territoire et nous avons encore 120 personnes mobilisables. Au sein de l'Académie de Toulouse, nous nous félicitons d'un taux d'efficacité sur le remplacement de 95 % sur les congés longs.

Pourtant, dans le cas de Cahors (voir l'article ci-dessus), l'absence d'enseignants titulaires de zones de remplacement (TZR) et de contractuels. Depuis le début de l'année, 1 080 TZR ont été affectés sur le territoire et nous avons encore 120 personnes mobilisables. Au sein de l'Académie de Toulouse, nous nous félicitons d'un taux d'efficacité sur le remplacement de 95 % sur les congés longs.

« Nous avons la chance de faire partie des académies les plus attractives de France » chimie, un parent d'élève a du prendre en charge la classe... C'est une situation très atypique. Dans le département du Lot, rural, le vivier d'enseignants est plus rare. Plusieurs contractuels du département avaient été mobilisés mais tous avaient refusé le poste, au dernier moment. De plus, les postes d'enseignant en physique-chimie sont loin d'être saturés, faute de candidats aux concours. Cependant, en mobilisant les réseaux lo-

departementaux, qui viennent compléter nos effectifs. En octobre dernier, des parents d'élèves, excédés par les absences non remplacées des professeurs dans leur école, ont porté plainte contre l'État pour « rupture d'égalité ». Comment éviter d'en arriver là ? Le moyen est simple : c'est de trouver des solutions de remplacement. Au sein de l'Académie, nous arrivons, la plupart du temps... Car chaque situation fait l'objet d'une attention spécifique, et c'est pour cette raison que nous travaillons de concert avec les réseaux locaux. De plus, cette année, le recteur de l'Académie a souhaité que nous renforçons notre dispositif de relation avec les usagers, afin qu'ils puissent être informés quotidiennement de l'évolution de la situation à l'absence d'un professeur absent. C'est ce qui permettra, je pense, de rassurer à la fois parents, chefs d'établissements et profes-

social

Coup de chaud au lycée Raymond-Naves

Prétextant une action en amont de la grande journée de grève nationale annoncée pour le 5 décembre, des élèves du lycée Raymond-Naves à Toulouse et des jeunes du quartier Croix Daurade ont brûlé des poubelles et des palettes, hier matin, aux abords de l'établissement qui accueille 2 150 élèves cette année. Les jeunes entendaient organiser un « blocus » qui a rapidement dégénéré avec les forces de l'ordre dépêchées sur les lieux qui ont dû essuyer des jets de projectiles. Des CRS et la Brigade anticriminalité (BAC) sont également intervenus sur place. Au total, sept jeunes ont été interpellés et placés en garde à vue dont six ne seraient pas scolarisés au lycée. Les forces de l'ordre ont procédé à deux contrôles d'identité.

Le mouvement des lycéens en 2018

En fin de matinée, rebelote, des jeunes ont de nouveaux mis le feu à des poubelles. Sur place, les responsables du lycée Raymons-Naves assuraient leur « incompréhension » face à cette mani-



Hier matin, devant le lycée Raymond Naves, des lycéens ont tenté d'organiser un blocus. Les forces de l'ordre sont intervenues. / Photo DDM Thierry Bordas

festation qui renvoie au mouvement des lycéens, fin 2018, qui avait duré plus d'une semaine et avait émaillé de nombreux heurts avec la police nationale dans le centre-ville de Toulouse, sans

compter de nombreuses dégradations du mobilier urbain. « Ça s'est passé en dehors de l'établissement à partir de 8 heures [hier matin, NDLR], mais les cours ont pu être assurés normale-

ment », a confié José Barreau, proviseur du lycée Raymond Naves. Du côté des lycéens, le champ des revendications est encore flou. Mathieu, un élève, explique avoir voulu bloquer le lycée pour protester contre « la réforme du lycée, du baccalauréat et des retraites ». Un autre assure « avoir été gazé par les forces de l'ordre ».

« J'ai aussi reçu des coups de matraque et ils m'ont jeté au sol », a-t-il ajouté. Les lycéens envisagent une nouvelle action devant l'établissement le 5 décembre. Au plus fort de leur action, hier, ils étaient environ 300 jeunes rassemblés devant le lycée. Pour sa part, la maire de quartier Françoise Roncato s'est immédiatement rendue sur place. Dès qu'elle a eu connaissance des agissements des lycéens, l'élue a « pris les mesures qui s'imposent en pareil cas ». « La mairie de quartier et les écoles ont été sécurisées dès que les altercations ont eu lieu », a indiqué Mme Roncato.

Gérald Camier et Rémi Buhagiar

Le bilan de la rentrée 2019 : de plus en plus de collégiens



Le premier degré a gagné plus de 660 élèves en 2019. / Photo DDM archive Xavier de Fenoil

repères

198

CLASSES > dédoublées. C'est le nombre de classes de CP et CE1 qui accueillent douze élèves en moyenne dans les réseaux de l'éducation prioritaire.

« La création de 104 pôles inclusifs d'accompagnement localisés (PIAL) en Haute-Garonne témoigne d'une politique volontariste ».

Elisabeth Laporte, directrice académique des services de l'éducation nationale

l'essentiel

Le conseil départemental de l'éducation nationale (CDEN), réuni la semaine dernière à la préfecture de la Haute-Garonne, brosse le bilan d'une rentrée scolaire marquée par une hausse des effectifs. Surtout dans les collèges.

La directrice académique des services de l'éducation nationale (Dasen) Elisabeth Laporte a réuni, la semaine dernière à la préfecture de la Haute-Garonne, le conseil départemental de l'éducation nationale (CDEN) qui dresse le bilan de la rentrée 2019 dans les établissements publics du département. Selon Mme Laporte, « la rentrée scolaire 2019 est marquée par trois dispositions majeures : l'abaissement à trois ans de l'inscription obligatoire ; la mise en

œuvre de la réforme des lycées ; la mise en œuvre de l'école inclusive avec la création des pôles inclusifs d'accompagnement localisés (PIAL). Deux cent quatre PIAL ont été créés à la rentrée dans l'académie de Toulouse, dont 104 en Haute-Garonne.

Premier degré (écoles maternelles et élémentaires). Le département gagne à cette rentrée 661 élèves dans l'enseignement public et accueille au total 122 583 élèves. Le taux de scolarisation des enfants de trois ans, en progression, atteint 96,91 % de la classe d'âge.

« La dotation départementale de 82 postes supplémentaires dans le 1er degré a permis une rentrée conforme aux priorités départementales affichées en février dernier », indique l'inspection acadé-

démique.

Classes dédoublées dans le réseau de l'éducation prioritaire. La Haute-Garonne compte depuis septembre dernier 198 classes dédoublées. « La poursuite des dédoublements des classes de CP et de CE1 dans les réseaux d'éducation prioritaire s'est effectuée en préservant les taux

Le département compte cette année 9 000 élèves en situation de handicap

d'encadrement des écoles des autres territoires, notamment dans les zones d'enseignement prioritaire », assure l'inspection.

Second degré (collèges et lycées). Dans les collèges du département les effectifs poursuivent leur progression dynamique, augmentant cette année de 1 881 élèves, pour un total de 55 990 élèves. « Le renforcement des moyens dédiés au dispositif « devoirs faits » est une mesure de justice sociale au service de la

réussite des élèves, notamment les plus fragiles », explique-t-elle. **Handicap et école inclusive.** À cette rentrée, 9 000 élèves en situation de handicap sont scolarisés dans les écoles et établissements de la Haute-Garonne. Douze nouvelles ULIS (unités localisées pour l'inclusion scolaire) ont été ouvertes. Dans le même temps, une réelle dynamique s'est mise en place autour des pôles inclusifs d'accompagnement localisés (PIAL) qui facilitent la mutualisation de l'accompagnement des élèves en situation de handicap. Enfin, « la création de 104 PIAL pour cette seule rentrée témoigne d'une politique volontariste en faveur de l'école inclusive », explique Elisabeth Laporte. À noter qu'en septembre dernier, les syndicats enseignants avaient estimé que « la rentrée n'était pas une réussite pour tous ».

Gérald Camier